

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION SIP CITÉ DU 02 FÉVRIER 2010 DES PROJETS MENÉS À LA HUSSARDE, AVEC UN DIALOGUE SOCIAL SABRÉ !!!

La mise en place des trois SIP dans le bâtiment D de la Cité Administrative est prévue pour le 1er juillet 2010 : il existe donc une contrainte forte de calendrier au niveau immobilier.

La circulaire « Grands Sites » fixe les conditions de réalisation du projet. Deux points doivent maintenant être discutés : le calendrier tout d'abord (mise en place au 01 juillet 2010), et le mode opératoire d'éclatement de la trésorerie actuelle sur les trois SIP.

En propos liminaires, la CGT intervient pour indiquer que les discussions proposées vont se dérouler dans un cadre contraint écartant de la discussion les sujets majeurs intéressants les conditions de travail et d'exercice des missions des collègues.

Les devises Shadok



Ainsi plusieurs points sont évacués :

- **Au nom des dogmes des suppressions d'emploi, la question des effectifs est balayée**, alors même que le développement démographique de l'agglomération TOULOUSAINNE provoque une explosion des charges de travail et une augmentation du nombre d'articles à gérer.
- **La demande de report de la mise en place des SIP de la Cité revendiquée par la CGT est rejetée** alors même qu'il serait nécessaire de prendre le temps de la réflexion (organisation du travail, agencements immobiliers...) pour éviter de faire du bricolage, instaurer des structures dégradant encore plus les conditions de travail et d'exercice des missions et intégrant la problématique CDI-CDIF.
- **Au sujet de CDI-CDIF, la CGT a d'ailleurs rappeler l'amendement WASERMAN**, gagné suite à l'intervention du SNADGI-CGT qui confirme le plan cadastral comme référence unique et valide. Ce point conforte notre revendication consistant à maintenir l'existence de secteurs fonciers pour éviter la dilution des CDIF au sein des futurs SIP.
- **L'éclatement de la trésorerie en trois équipes de recouvrement est un réel problème** pour l'organisation des services, les conditions de travail futures des agents, ceci dans un contexte de suppressions d'emplois.

- La CGT continue à défendre la non scission des trésoreries car cela constitue une garantie forte pour maintenir la séparation des missions d'assiette et de recouvrement et éviter les dégâts provoqués par la polyvalence et la banalisation des tâches comme dans les SIE.
- La constitution d'une cellule comptabilité commune aux trois SIP (3 agents) prévue initialement au rez de chaussée qui avait recueillie un avis favorable de la direction régionale est abandonnée au motif du rejet formulé par la centrale.

Les refus exprimés par la Direction Régionale illustrent la volonté de tenir coûte que coûte les calendriers fixés par la Centrale et ne pas déroger au cadrage national de mise en œuvre des SIP même si cela doit générer de la souffrance au travail dans les services.

Enfin, la CGT est intervenue pour demander la création d'un Hôtel des finances, dans le nord toulousain, qui pourrait se situer à AUCAMVILLE. Cette revendication s'inscrit à la fois dans la volonté de développer le service public de proximité, de répondre aux questions d'engorgement de la Cité Administrative et d'explosion démographique du nord Toulousain (en 2020, Toulouse deviendra la 3ème ville de France).

Cette proposition est examinée par la Direction qui ne s'y déclare pas hostile sur le principe. Cependant la CGT a prévenu, ce projet ne doit pas se faire sur la base d'un redéploiement des effectifs de la Cité Administrative mais avec les créations d'emplois nécessaires.

Sur tous ses sujets, la CGT entend bien remettre le couvert le 2 Mars à l'occasion de la venue de PARINI.

La réunion se poursuit ensuite en abordant l'organisation des services puis les plans des futurs SIP.

L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE :

La direction opte pour un accueil téléphonique in situ, c'est à dire dans les bureaux et réserve un emplacement accueil téléphonique dédié (ou marguerite) au rez de chaussée en cas de besoin pour des périodes de pointe aussi bien en matière de recouvrement que d'assiette, ou bien en cas de mise en place d'un accueil téléphonique dédié permanent à moyen terme.

Les problèmes du centre prélèvement service et du centre d'encaissement de Créteil impactent sérieusement le nombre d'appel téléphoniques.

La CGT a demandé que des travaux d'isolations phoniques soient réalisés dans l'ensemble des espaces de travail sur le même modèle que ceux effectués au Pôle Enregistrement de Toulouse Sud-Est.

Avec la mise en place physique d'une structure pérenne (notamment côté Impôts au motif de la campagne d'impôt sur le revenu ou pour assurer des missions ponctuelles comme l'été dernier avec le crédit d'impôt exceptionnel), la CGT est intervenue pour dénoncer toutes tentatives d'installation de plate-formes téléphoniques permanentes calquées sur le modèle du CIS (Centre Impôt Service). La Direction affirme que ce n'est pas dans leurs intentions.

LE COURRIER :

La mise en place de boîtes postales (une par service, SIE et SIP) devrait simplifier la ventilation du courrier d'arrivée par service.

Une cellule courrier commune est mise en place au rez de chaussée, elle comprend un agent des services communs et une équipe SIP (une personne de chacun des SIP).

Chacun des agents fera toujours partie intégrante de son SIP au niveau de la gestion, demande est faite de prêter attention notamment au niveau de la notation des ces agents qui vont se retrouver isolés de leurs services d'appartenance.

Une pétition remise au mois de novembre 2009 demandait le recrutement d'un agent Berkany pour venir en soutien de l'équipe courrier : la direction est en recherche d'agents Berkany susceptibles de rejoindre l'équipe.

L'ACCUEIL PHYSIQUE :

Le projet de réaménagement de l'accueil au rez de chaussée du bâtiment D de la cité a été présenté en CHS le 15 décembre 2009 et a fait l'objet d'un avis défavorable de la part de cette instance : plusieurs problèmes ont été soulevés par les représentants des personnels tels que le sous-dimensionnement de l'accueil, l'emplacement de la caisse, le nombre insuffisant de sanitaires, la non utilisation de l'espace de travail prévu pour la cellule commune de comptabilité qui n'est finalement pas mise en place, la réserve de l'espace accueil téléphonique dédié.

Cet avis n'a pas de caractère contraignant pour la direction qui n'a pas modifié le plan proposé.

Seule une visite informelle faite par l'équipe immobilière auprès des agents d'accueil a été faite. Aucune information n'a été communiquée aux membres du CHS suite à cette visite.

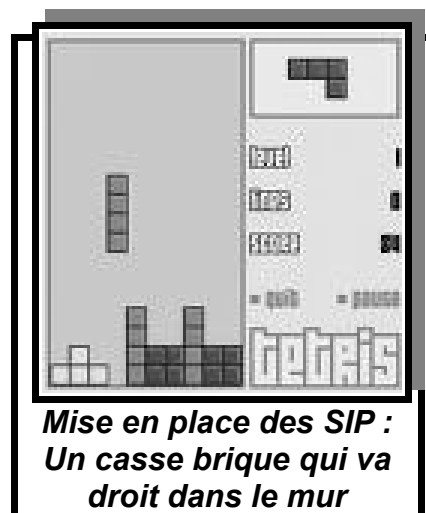
La direction indique que ce projet est tout à fait satisfaisant et qu'il y a une amélioration nette par rapport à l'existant. La proposition d'un rajout de sanitaires est à étudier.

Le dimensionnement de l'équipe d'accueil généraliste a été fixé à partir des orientations (notamment études ergonomiques réalisés sur divers sites) et à l'expérience des mise en place récentes (au Mirail en 2007).

L'objectif est de mieux dimensionner l'accueil à la banque (2 à 3 personnes) afin que les flux soient convenables, même s'il y a un sous-dimensionnement global de cet accueil, ce que personne ne peut savoir aujourd'hui.

Il est à noter que l'on demandera aux agents de l'accueil généraliste des compétences accrues, l'accueil spécialisé réalisé en back-office devant être un accueil à la marge.

La question du remplacement du caissier est posé dans la perspective du transfert de la TLE (Taxe Locale d'équipement), un audit est en cours.



LES PLANS :

Les travaux prévus par la direction consistent à abattre quelques cloisons et à refaire le câblage informatique. Le but est d'intégrer les espaces dédiés aux agents du recouvrement à chaque niveau sans avoir une vue d'ensemble de tous les espaces agents, tout ceci dans une superficie limitée.

De grandes disparités apparaissent ainsi en terme de surface par agent pour les trois SIP. Demande est faite de revoir la totalité des agencements envisagés pour trouver le meilleur équilibre spatial possible.

Autre demande : réexaminer les problématiques immobilières en reconsidérant la surface ou la localisation de la salle de réunion au 4ème étage pour un gain de place au bénéfice des espaces de travail des agents. Cette demande sera [étudiée](#). De nouvelles propositions ont été envoyées, à l'issue de la réunion, par le chef de service et les agent(e)s (du SIP Nord-Ouest ?).

LOCAUX SYNDICAUX :

Des discussions sont en cours avec les SIE pour évacuer des archives et pouvoir réaliser les locaux syndicaux à la place, **il est précisé que c'est un espace stockage archives et non un espace agents qui est envisagé pour la réalisation de ces locaux.**

Par ailleurs, la CGT a indiqué qu'elle était prête à réduire la superficie de ses locaux dans l'hypothèse où cela servait à améliorer le cadre d'installation des collègues.

PÔLE CONTRÔLE EXPERTISE :

Ce service va déménager au bâtiment C de la cité, quelques travaux seront nécessaires avant installation.

Des discussions sont prévues avec les personnels du Pôle contrôle expertise pour le phasage et l'organisation du déménagement.

PRS :

Le PRS, déjà en place, demande à s'agrandir et à être isolé puisque les agents des domaines vont quitter le bâtiment pour aller place Occitane.

Un point d'information sur le PRS est fixé à l'ordre du jour de la prochaine réunion du 11 février prévu pour la mise en place des 2 SIP à RANGUEIL.

**LE 2 MARS, TOUS ET TOUTES EN GREVE
ET A LABEGE
POUR PRESENTER LA FACTURE A PARINI !!!**